Ecrit par Echo du Mardi le 25 novembre 2022

IMMO CONCEPT AGROPARC SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 06 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 25 novembre 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/10/2022, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : **IMMO CONCEPT AGROPARC**
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital : 1.500 €
Siège : AVIGNON (84140) – 856 route de l'Aérodrome, Montfavet
Objet : Transaction immobilière – Gestion immobilière
Durée : 99 ans
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la SAS EVI, dont le siège est située 241 rue de la République, 30290 LAUDUN L'ARDOISE, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 911 590 313, représentée par M. Benoît VISSAC.
Immatriculation : RCS AVIGNON

3955064
Publié le 25/11/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 25 novembre 2022